

tuel qui lui soient propres sans que l'État n'intervienne d'une façon ou d'une autre...

### Importance de l'indépendance culturelle

En 1967\*, un journaliste demandait au grand économiste canadien (à présent naturalisé américain), M. John Kenneth Galbraith: "D'après vous, les Canadiens doivent-ils s'inquiéter davantage de la domination culturelle ou de la domination économique des États-Unis?" Galbraith répondit: "Voilà une question très importante, mais souvent mal comprise. Lorsqu'ils parlent de la domination culturelle des Américains, les Canadiens...pensent en fait aux aspects économiques. Ils écoutent mon ami Walter Gordon et parlent d'autonomie économique, alors que c'est sans importance, car aucun pays au monde ne jouit d'indépendance économique. Si j'étais encore un Canadien agissant (au lieu d'être seulement un donneur de conseils), je me soucierais davantage de maintenir l'intégrité culturelle du réseau de radiotélédiffusion et je m'assurerais que le pays a un théâtre, une industrie du livre, des journaux, des magazines, des écoles de poésie et de peinture, productifs et indépendants. Je veillerais à ce que théâtres et artistes soient encouragés et je mettrais à la disposition du public d'autres revues que les revues américaines". Mais le journaliste insista: "Ne croyez-vous pas que les Canadiens devraient s'efforcer d'augmenter leur participation à la vie économique de leur pays?", et Galbraith déclara: "C'est là un problème mineur et il est beaucoup plus important que le Canada augmente son indépendance culturelle. Ceci est essentiel."

Voilà une déclaration assez exceptionnelle de la part d'un économiste que l'on peut difficilement taxer de nationaliste. En vérité, nous sommes en ce moment même au coeur du débat; le pays se morcelle, ou menace de se morceler, justement parce que dans le passé nous avons négligé notre culture. Les Canadiens sont des étrangers d'une province à l'autre. On a souvent dit et redit que le Canada n'est pas, comme les États-Unis, un creuset où tout se fond; c'est plutôt une salade, dans laquelle chaque ingrédient garde sa saveur propre. Nous appelons ça le pluralisme. Et si nous Canadiens, commençons à nous connaître les uns les autres, c'est grâce à nos écrivains,

\* J'en parle ici parce que ses propos sont encore étonnamment pertinents.

nos peintres, nos chanteurs, nos musiciens et nos auteurs dramatiques. On pourrait presque dire que, dans le passé, les artistes ont subventionné nos politiques; en toute justice, il faudrait maintenant que nos politiques viennent au secours des artistes, lorsque les temps sont durs.

### Un secteur artistique plein de vigueur

En 25 ans, nous avons créé au Canada un secteur artistique complexe mais plein de vigueur. Maintenant, les arts donnent lieu à des manifestations et à des échanges nombreux dans tout le pays. Ces activités sont financées par les gouvernements fédéral, provinciaux et même par les municipalités et elles ont jusqu'à présent échappé à toute ingérence politique...

[Cependant,] il existe trois dangers. Le premier est lié au rapport Lambert, sur le système de subvention du gouvernement, dont les principes ont été approuvés par tous les partis. Ce rapport propose qu'un système plus rigoureux de gestion responsable soit établi entre le gouvernement d'une part et les organismes fédéraux et sociétés d'État d'autre part. Tout cela est bien beau, mais si, par gestion responsable, il s'agit, non pas d'utiliser au mieux ses ressources et d'en rendre compte après, mais de faire ce qu'on nous dit de faire avec l'argent qu'on nous octroie, c'est là toute autre chose. Voilà le premier danger: des conditions pourraient être attachées à toute nouvelle attribution de fonds pour les arts...

Le deuxième danger vient des partis politiques qui, sans exception, croient que, dans les arts, certaines décisions ont un caractère essentiellement politique et qu'il faut le reconnaître. Par exemple, North Bay doit-il avoir un orchestre symphonique, Tignish une galerie d'art? Peut-être ces problèmes sont-ils, après tout, politiques... [Mais] les hommes politiques ne connaissent pas nécessairement les vrais besoins. Ils ignorent si la communauté artistique du pays est capable d'entretenir un autre orchestre symphonique, une nouvelle troupe de danse, un autre théâtre. Mais surtout, si une nouvelle troupe est créée, qui s'en occupera? Le Conseil des arts, naturellement, et les autres organismes mis en place pour veiller aux affaires artistiques. Pour moi, ces décisions ne peuvent pas être prises exclusivement par les groupes politiques ou les spécialistes des arts; on ne peut ignorer ni l'aspect politique, ni l'aspect artistique et les décisions doivent être prises en commun.

Le troisième danger découle de l'idée...que la décentralisation artistique résoudra bien des difficultés. Une décentralisation politique donnant plus de pouvoirs à chaque province et territoire, c'est peut-être très bien, mais il y a une grande différence entre la politique et les arts. En politique, les similitudes, les lois communes sont importantes. Nous nous comprenons mieux lorsque nos gouvernements agissent selon des normes et règlements établis. En deux mots, l'uniformité a ses mérites en politique mais, dans les arts, l'uniformité tue. Nous voulons de la diversité. Le sel de la vie artistique, c'est, sans contredit, la variété. Quel ennui si toutes les compagnies de danse se ressemblaient d'un bout à l'autre du pays! Ce qu'il nous faut, c'est de l'originalité. Les subventions fédérales pour les arts ont été fondées dès le début sur la décentralisation...

Quand nous avons lancé le festival de Charlottetown, nous savions que ce projet un peu fou avait des chances de réussir, parce qu'il serait subventionné par le gouvernement fédéral. A quel titre? En sa qualité de premier festival vraiment canadien. Puisque le Conseil des arts a été créé pour financer de telles entreprises, il était bien obligé de nous aider. Dès le début, nous étions certains d'obtenir les fonds nécessaires, à condition de prouver au Conseil que notre projet était réalisable.

Le Conseil des arts, tout comme d'autres organismes fédéraux, dont l'Office national du film, a toujours décentralisé les activités artistiques. Il a favorisé les déplacements dans tout le pays, les contacts et les échanges entre nos musées d'art, nos théâtres, nos salles de concert, nous aidant à prendre conscience de notre pays. Parler ensuite de décentraliser les organismes artistiques n'a pas beaucoup de sens. Il en résulterait, en fait, un affaiblissement sensible de ces organismes, car aucun n'aurait assez de ressources et d'envergure pour jouer un rôle important sur la scène nationale, comme doit le faire, par exemple, un centre tel que celui-ci.

### Où se trouve la solution

Je crois qu'il y a, en fin de compte, une solution à tous ces problèmes. Le Parlement a établi dans chaque cas des conseils d'administration, des gestionnaires de fonds publics, pour diriger ces organismes et leur a dit: "Votre travail

(suite à la page 8)